

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 43 (1898)
Heft: 12

Artikel: L'artillerie aux grandes manœuvres suisses de 1898
Autor: E.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337525>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ARTILLERIE

AUX

GRANDES MANŒUVRES SUISSES

de 1898

Un des traits caractéristiques de l'emploi de l'artillerie aux manœuvres a été précisément le faible et le médiocre emploi qu'on a fait d'elle. Ce fait est surtout saillant pendant les deux premiers exercices, de division contre division, des 9 et 10 septembre et dans la manœuvre de corps du 13 septembre, au passage de la Reuss. Le terrain ne prêtait pas à son développement, dira-t-on ; très montueux, extrêmement coupé, dépourvu de voies d'accès dans la direction de marche, offrant peu ou pas de champs de tir, il était très difficile d'amener l'artillerie en ligne et de la faire coopérer à l'action.

C'est précisément ce que nous relevons et ce que nous reprochons. Dans des manœuvres destinées surtout à coordonner l'action des armes, il importait de choisir un terrain qui convînt mieux à une action commune ; il fallait amener les rencontres sur des points où chaque parti pût mettre en ligne la majorité de ses troupes et où toute l'artillerie trouvât à entrer au feu.

On ne l'a pas fait. Aussi l'instruction qu'ont retirée les artilleurs de ces premières journées de manœuvres a-t-elle été minime, pour ne pas dire nulle. Certaines subdivisions, l'artillerie de corps, entre autres, n'ont presque pas mis en batterie, ni tiré un coup de canon, et si, deux jours consécutifs, la même inaction se prolonge, les batteries perdent à la fois leur temps et leur entrain.

Nous nous doutons bien que les partisans de la suppression de l'artillerie de corps vont s'emparer de cet exemple à l'appui de leur thèse ; ils chercheront à prouver que si ces batteries avaient été endivisionnées, le commandant de division se serait mieux occupé d'elles] et qu'il leur aurait trouvé un emploi ; ils diront peut-être que le contact entre l'infanterie et l'artillerie aurait été meilleur, que la liaison entre le commandant de troupes et celui de l'artillerie aurait été mieux établi, que dans les colonnes de marche, l'artillerie aurait été placée plus avant et serait arrivée à temps pour entrer au feu, bref, toutes les raisons qu'invoquent haut et fort les partisans d'une artillerie exclusivement divisionnaire.

Leurs raisonnements et leurs clameurs ne serviront de rien. Dans les deux affaires de Buttwyll et du Lindenberg, le terrain ne permettait pas de développer les batteries, et leur défaut d'activité provenait, nous le répétons, du choix du « théâtre du combat ».

Cela ne veut pas dire que là où l'artillerie divisionnaire a été employée, elle l'ait toujours été d'une façon judicieuse. Voyez plutôt ce commandant de brigade d'infanterie qui, le 10 septembre près Buttwyll, ordonne à un groupe de batteries de la division IV de déboîter de la colonne de marche, de se porter sur le flanc et de mettre en batterie contre... rien, aucun objectif n'était en vue, ni près de se montrer.

Une autre fois, le 13 septembre, lors de la première manœuvre de corps contre la division combinée, on a manqué aussi une belle occasion de faire jouer l'artillerie et de l'employer en masse. La faute n'en est pas au directeur des manœuvres ni au commandant du IV^e corps. Les instructions aux deux partis étaient claires et laissaient suffisamment percer les intentions du colonel Bleuler, pourvu qu'on suivit ses ordres. Cet ordre du 12 septembre prescrivait :

Au corps Sud, de s'établir le 12 au soir sur la ligne Muri-Waltenschwyl et de s'emparer avec des troupes avancées des passages sur la Reuss en amont de Bremgarten ; puis, pour le lendemain matin, de traverser la Reuss et de s'emparer des hauteurs situées entre la Reuss et la Limmatt.

Les notes de manœuvres ajoutaient qu'avant cinq heures du matin, la ligne des avant-postes du corps sud ne devait être franchie que par la cavalerie ou de faibles patrouilles d'infanterie et que des troupes ne traverseraient pas la Reuss avant la même heure.

Au corps Nord. Vous occuperez encore aujourd'hui les hauteurs de Wel-

schenloh-Lieli et vous pousserez vos avant-postes jusqu'à la Reuss.... *Vous repousserez énergiquement toute tentative de l'ennemi de franchir la Reuss.*

En assurant au IV^e corps la possession des ponts, mais en interdisant à des détachements autres que la cavalerie et de faibles patrouilles d'infanterie de pousser sur la rive droite de la Reuss avant 5 heures du matin, le directeur des manœuvres comptait que la VI^e division disputerait à son adversaire le passage de la rivière et l'attaquerait au moment où celui-ci se disposerait, ou serait engagé, à l'effectuer. On aurait assisté à un combat avec passage de rivière, tel qu'on en exécute tant, en théorie, dans les écoles centrales — ce qu'on a grand raison de faire, ils seraient si fréquents chez nous — et dans des circonstances absolument « classiques » si on peut dire, le terrain paraissait fait exprès. Nous y comptions si bien, qu'au point du jour nous arrivions à Muri, pensant trouver près de Birri toute l'artillerie du IV^e corps, occupée à canonner les hauteurs de Ottenbach et de Jonen et à déblayer le terrain devant ses troupes.

Notre attente a été déçue et celle de l'artillerie également. Celle-ci a bien pris, tout entière, position près de cet endroit, mais elle y a été pour ses peines et son lever matinal. L'ennemi ne s'est pas montré et n'a pas le moins du monde opposé « l'énergique défense au passage de la Reuss » que lui prescrivait le directeur des manœuvres. Aussi, ce jour là, dans l'artillerie, le régiment divisionnaire 4 n'a pris qu'une faible part au combat de Berikon, le régiment 8 a canonné les rares troupes qui occupaient les hauteurs de Lieli, le régiment de corps 12, qui, décidément, joue de malheur... et d'inaction n'est de nouveau pas entré au feu !

*
* * *

Si, pendant ces manœuvres, l'artillerie a retiré peu d'enseignements en ce qui concerne la liaison avec les autres armes, elle a mieux profité des leçons que lui ont procuré certains incidents de combat. Le fait de batteries assaillies à courte portée et décimées par l'infanterie ennemie leur apprendra, à l'avenir, que le commandant de l'artillerie doit rester en con-

tact avec le commandant des troupes pour être renseigné sur ses dispositions et avoir communication des rapports qui lui parviennent sur l'ennemi. En second lieu — et c'est ce qu'il faut surtout retenir, — que l'artillerie doit s'éclairer pour son propre compte, au moyen de ses propres forces, même lorsqu'elle se croit couverte par son infanterie.

Ces devoirs ressortent à l'évidence et de la surprise, par l'escadron 12, d'un groupe de l'artillerie de corps 12 à la sortie de Geltwyl, le 10 septembre, et de celle du régiment de corps 11 par les tirailleurs ennemis dans la position défensive du Hasenberg, le 14. Si les batteries de Geltwyl avaient fait éclairer, sur leur front et sur le flanc découvert, le chemin qu'elles devaient suivre, si celles du Hasenberg avaient pris la peine de surveiller l'important angle mort qui régnait sur le devant de leur position, et si, dans une autre occasion, l'artillerie divisionnaire VIII avait songé à explorer le bois de Grod, avant de se porter en batterie à l'aventure, elles se fussent épargné ces fâcheux revers. Au surplus, à s'en tenir strictement aux règlements, on ne peut faire un reproche aux commandants d'avoir négligé de s'éclairer : notre règlement d'artillerie ne parle nulle part de l'obligation de le faire¹. Il est vrai que la majeure partie des officiers, ceux qui suivent ce qui se passe dans les artilleries étrangères et qui « sont dans le mouvement », connaissent l'importance d'un service d'éclaireurs organisé et comprennent la façon dont ce service est entendu à l'étranger, mais ils savent aussi que chez nous le personnel nécessaire fait défaut, et qu'à détacher deux ou trois officiers en éclaireurs et quelques hommes montés, on désorganise complètement les batteries et on gêne la marche ordinaire du service. Il faut donc aviser.

Les exemples des manœuvres démontrent, d'une manière éclatante, la nécessité de créer, à bref délai, un service d'éclaireurs d'artillerie ; nous sommes, en Suisse, d'autant plus obli-

¹ Ce n'est d'ailleurs pas la seule lacune de notre règlement. Nous avons déjà signalé dans la *Revue militaire suisse* l'urgence qu'il y a à compléter le *Règlement d'exercice pour l'artillerie de campagne* par un chapitre sur *l'Emploi de l'artillerie dans le combat*. Le Règlement de 1897 ne traite, — encore d'une façon sommaire et pour la batterie seulement, — que de l'occupation des positions et la manière de quitter ces positions. Il ne dit rien de la tactique proprement dite de l'arme, de la conduite du feu, de l'emploi de l'artillerie dans l'attaque et dans la défense, du choix des positions, du remplacement des munitions, de la liaison de l'artillerie avec les autres armes, du service de sûreté et d'une foule d'autres points, enfin, qu'il importe de préciser. Nous croyons savoir que ce chapitre est en préparation. Il serait grand temps de le publier et de le mettre en vigueur.

gés de nous garder, que nos terrains coupés, boisés et couverts prêtent aisément aux surprises et qu'en campagne, nous aurions affaire à une cavalerie autrement plus nombreuse que celle de nos manœuvres de paix.

La surveillance du terrain, la sécurité des batteries, la reconnaissance des routes que suivront les batteries et des positions qu'elles seront appelées à occuper, l'observation des buts et de l'effet du tir, les liaisons, enfin, qu'il importe d'établir entre le commandant de l'artillerie et le commandant des troupes, et entre les divers échelons de l'artillerie, toutes ces obligations, disons-nous, doivent être prévues à l'avance, pourvues d'un personnel spécial, exercé et expérimenté, indépendant des unités. Il n'est pas possible de le prélever sur l'effectif des batteries, déjà pauvres en officiers et en hommes montés; l'organisation de ce service, si l'on y regarde de près, et pour ne demander que le personnel strictement indispensable, exige, en effet, deux ou trois officiers par groupe et deux éclaireurs par batterie, encore ces chiffres sont-ils inférieurs à ce qu'on considère comme indispensable dans les autres pays.

Les surprises auxquelles l'artillerie a été exposée ont aussi rendu évidente l'obligation d'armer du revolver les canonnières et les conducteurs. Comment! un groupe de cavaliers tombe à l'improviste dans une batterie en marche ou dans les avant-trains d'une batterie qui tire, et il faudrait lâcher pied devant la lance d'un uhlan ou le sabre d'un cuirassier? Une subdivision d'infanterie pénètre, comme au Hasenberg, jusque dans la ligne des pièces, et les canonnières, impassibles, se laisseraient impunément fusiller à bout portant? Les artilleurs ont l'âme forte, prétend-on; ils doivent être bien trempés pour tenir immobiles sous le feu écrasant de l'artillerie ennemie; contre elle, au moins, ils se défendent avec leurs pièces. Contre un but immédiat, ils sont sans défense et il serait absurde de leur demander de se laisser tuer sur place, sans riposter. Qu'on ne nous objecte pas, comme nous l'avons entendu, que l'instruction des hommes est si compliquée et si longue, qu'il est impossible de leur apprendre à se servir du revolver. La cavalerie exige une instruction autrement plus difficile et plus longue, elle trouve néanmoins le temps d'enseigner à ses dragons le tir au mousqueton; les canonnières de la position ont bien appris, pendant deux ou trois

écoles, le maniement du mousqueton, à côté du service des pièces de quatre matériels différents, et on voudrait prétendre que les canonniers de l'artillerie de campagne, et les conducteurs, n'arriveraient pas à apprendre à tenir un revolver pour atteindre leur homme à dix pas ?

Nous voulons plutôt croire qu'on attend d'avoir adopté un modèle de revolver ou de pistolet automatique d'une construction simple et pratique, d'un entretien facile et d'un chargement rapide, pour en armer l'artillerie de campagne.

* * *

Il ne s'agit pas seulement de se garder des coups de main de l'ennemi, il faut aussi que l'artillerie ne s'expose pas bénévolement au feu de l'artillerie adverse, ce qui arrive lorsqu'on n'a pas reconnu avec soin les positions à occuper et la façon d'occuper les positions. Car, pour rectifier une position mal prise, et pour rétablir le front ou reprendre l'intervalle réglementaire entre les pièces, on est obligé d'exécuter, péniblement, à bras, sous le feu de l'ennemi, des mouvements sans fin. Le groupe de trois batteries qui a occupé, le 13, la position du signal de Sarmensdorf en fournit un exemple.

En général, d'ailleurs, on a une tendance à réduire les intervalles, tendance fâcheuse quand on sait que les pertes en hommes sont exactement proportionnelles à la réduction du front de la batterie. Cette inobservation des intervalles ne proviendrait-elle pas de ce que, depuis qu'on manœuvre moins sur les places d'exercice, les officiers ont moins dans l'œil cet intervalle et tiennent moins la main à le conserver ?

Enfin, un principe qui nous a paru méconnu, est celui de la simultanéité de l'entrée en action de l'artillerie. Ainsi le 14, le seul jour, en somme, où l'artillerie ait été réunie, les batteries du IV^e corps ont laissé passer une superbe occasion de l'appliquer dans leur mise en ligne contre la position défensive du Hasenberg. Elle a suivi le système des « petits paquets » qui lui aurait occasionné des pertes très sérieuses, et lui a fait manquer l'effet moral que produit toujours sur l'adversaire l'ouverture simultanée du feu d'une grosse artillerie. Là, pourtant, il ne s'agissait pas d'un combat de rencontre, et on avait le temps de répartir à l'avance les positions aux régiments et aux groupes, d'attribuer à chacun les che-

mins à suivre pour les occuper, de bien définir les secteurs du but à battre, de faire en un mot la reconnaissance complète et détaillée d'une grande position d'artillerie. Il sera bon d'y veiller à l'avenir; une mise en ligne mal préparée a des conséquences incalculables sur le résultat de la lutte d'artillerie.

Cette position défensive du Hasenberg, de même que celle qu'occupait le 12 septembre l'artillerie de la IV^e division sur les hauteurs de Sarmensdorf, ont été bien organisées. L'artillerie disposait d'admirables champs de tir et avait construit des épaulements rapides avec fossés de canonniers. Partout ces fossés ont été creusés parallèlement à la directrice. Pourquoi? Est-ce une réminiscence de notre ancien tracé d'épaulement, encore que celui-ci avait des fossés divergents? Il semble, à défaut d'instructions dans notre règlement (encore une lacune que nous signalons), qu'il soit beaucoup plus logique d'établir ces fossés parallèles au parapet, suivant le modèle allemand. Le champ de tir dans le sens latéral n'est pas limité par les fossés. Au surplus, la construction des épaulements peut se continuer même pendant le combat (Wernigk dans son *Taschenbuch* prétend même dans le combat offensif). C'est ce qu'a très bien compris le groupe I de l'artillerie de corps 12, dans la journée du 12, à Sandbühl.

Dans la position de Sarmensdorf, le même jour, l'artillerie attribuée de la IV^e division avait reçu l'ordre du commandant des troupes d'envoyer ses caissons du 1^{er} échelon à Thalhof, à environ deux kilomètres en arrière de la position. Le commandant voulait, c'était clair, maintenir libres ses lignes de retraite à travers les bois de « An der Holde »; encore aurait-il fallu prescrire aux batteries — à moins qu'elles ne l'aient fait d'elles-mêmes — de constituer un dépôt de munitions dans leur voisinage. L'inconvénient d'un si grand éloignement des caissons est devenu manifeste, lorsque les batteries ont passé à l'offensive et n'ont pu être rejointes à temps par leurs caissons de remplacement. Si, en réalité, on n'avait pas sonné la cessation du combat et si les batteries avaient dû soutenir leur feu, très vif à cette phase de la bataille, elles se seraient certainement trouvées à court de munitions au moment décisif.

Telles sont quelques-unes des observations que nous ont suggérées les manœuvres de cette année. Il est bon de les signaler; les expériences et les erreurs servent et c'est précisément à faire ces expériences et à se corriger des erreurs que sont destinées les grandes manœuvres. A cet égard, les bulletins de la critique rédigée chaque soir par les juges de camps constituent un progrès incontestable, en relevant de suite, de la part d'officiers autorisés, les manquements qui se sont produits dans la disposition ou l'emploi des troupes. Il serait à désirer que les bulletins fussent imprimés assez tôt, et tirés à un assez grand nombre d'exemplaires, pour être distribués le lendemain matin, du haut en bas de l'échelle, à tous les officiers jusqu'au grade de capitaine y compris, et qu'ainsi les observations de la veille, surtout celles de détail, qu'on ne peut relever à la critique verbale, reçoivent dès le lendemain leur application.

E. M.

